

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Environnements océaniques

- Université de la Polynésie française

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université de la Polynésie française

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence mention *Environnements océaniques* (EO) est une licence pluridisciplinaire (géographie - sciences de la vie - droit - gestion) rattachée au champ de formation *Lettres, langues et sciences humaines*. Elle est destinée aux étudiants souhaitant se former aux métiers de l'environnement par une approche naturaliste et sociétale de l'environnement. La formation est ouverte à la poursuite d'études en master (master *Environnements insulaires et océaniques* de l'Université Pierre et Marie Curie et de l'Université de la Polynésie française). Elle n'offre pas de parcours ni de passerelles pour une éventuelle réorientation des étudiants. Cette licence ferme en 2015 en raison de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence. Les enseignements sont dispensés dans les locaux de l'Université de la Polynésie française (UPF) à Tahiti.

## Synthèse de l'évaluation

La licence EO est une licence sans parcours mutualisant 75 % des enseignements avec la licence *Géographie et Aménagement* et la licence *Sciences de la vie et de la Terre* de l'Université de la Polynésie Française (UPF). Les objectifs de la formation sont de préparer aux métiers de l'environnement par une double formation en sciences humaines et sociales (géographie, droit, gestion) et en sciences fondamentales (biologie), le tout en s'insérant dans le cadre océanien. L'attractivité de la formation est bonne. La première année de licence (L1) est consacrée à des cours de bases de géographie et de sciences, à caractère général mais aussi sur l'Océanie. Ensuite s'opère une spécialisation progressive vers des matières au contenu plus précis notamment en troisième année de licence (L3) à la faveur d'unités d'enseignement (UE) appliquées aux techniques d'acquisition des données environnementales. L'équipe pédagogique présente une certaine pluralité et respecte l'équilibre des grades et des statuts. Le taux de réussite est faible en L1 et augmente jusqu'à la dernière année du diplôme. La place de la recherche est ténue. Le stage en entreprise est peu valorisé. L'offre linguistique est en adéquation avec les caractéristiques linguistiques de l'espace Pacifique. Le suivi des diplômés est peu documenté en raison du caractère récent de la formation. L'UPF n'organisant pas de conseil de perfectionnement, l'évaluation des enseignements est effectuée exclusivement sous la forme d'un questionnaire rempli par les étudiants.

### Point fort :

- La licence EO est une formation pluridisciplinaire (géographie, droit, environnement) et relativement attractive.

### Points faibles :

- Le dossier est lacunaire.
- La présence des stages dans la formation, notamment en milieu professionnel, est limitée.
- La place de l'international est faible.
- La formation n'est pas dotée d'un conseil de perfectionnement. Elle n'a pas de processus d'autoévaluation formalisé non plus.
- La licence ne comporte aucun parcours et le suivi des étudiants n'est pas organisé de façon systématique. La formation n'offre pas de passerelles pour une éventuelle réorientation des étudiants.

Recommandation :

Il serait intéressant de conserver l'acquis de la licence (notamment la préprofessionnalisation) en le redéployant vers d'autres diplômes comme la licence *Géographie et aménagement*.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence mention <i>Environnements Océaniques</i> est une licence « expérimentale », pluridisciplinaire (géographie-sciences de la vie-droit-gestion), sans parcours, construite autour d'un tronc commun unique mutualisant 75 % des enseignements avec la licence <i>Géographie Aménagement</i> et la licence <i>Sciences de la vie et de la Terre</i> de l'UPF. Les objectifs de la formation sont de préparer aux métiers de l'environnement par une double formation en sciences humaines et sociales (géographie, droit, gestion) et en sciences fondamentales (biologie), le tout en s'insérant dans le cadre océanique. L'attractivité de la formation est bonne. L'année de L1 est consacrée à des cours de bases de géographie et de sciences, à caractère général mais aussi sur l'Océanie. Ensuite s'opère une spécialisation progressive vers des matières au contenu plus précis notamment en L3 à la faveur d'UE appliquées aux techniques d'acquisition des données environnementales. La formation est ouverte à la poursuite d'études en master (master <i>Environnements insulaires et océaniques</i> de l'Université Pierre et Marie Curie et de l'UPF). Elle n'offre pas de passerelles pour une éventuelle réorientation des étudiants.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence <i>EO</i> présente de très fortes similitudes avec la licence <i>Géographie et Aménagement</i> de l'UPF. L'adossement à la recherche se fait par l'intermédiaire d'une unité mixte de recherche (UMR) et d'une équipe d'accueil (EA) dont les thématiques de recherche sont en adéquation avec la formation. La licence <i>EO</i> a vocation à disparaître. Deux raisons sont mentionnées : la non-conformité avec le décret de 2014 et la taille limitée du marché de l'emploi local.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique présente une certaine pluralité et respecte l'équilibre des grades et des statuts. Les enseignements de L1 sont très majoritairement dispensés par des professeurs et maîtres de conférences. La fonction professionnelle des vacataires n'est pas précisée dans le dossier. De fait, il n'est pas possible de juger de leur niveau de compétences ni de responsabilité. 25 % des enseignements sont assurés par des vacataires. Le pilotage de la formation est assuré par un responsable de L1 et un responsable de L2 et de L3.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Dans le cadre de la licence <i>Environnements océaniques</i>, les taux de réussite sont d'environ 35 % en L1, de 60 % en L2 et de 100 % en L3. Au-delà des raisons structurelles (forte proportion de bacheliers technologiques et professionnels), ces faibles taux s'expliquent peut-être également par le caractère pluridisciplinaire de la licence, qui suppose de maîtriser des compétences diversifiées. Il est cependant dommage qu'une sélection assez forte soit pratiquée en L2. Il serait souhaitable qu'une certaine stabilité des effectifs existe après la forte sélection en L1, qui est inévitable.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La licence <i>EO</i> permet de prendre des unités d'enseignement de culture générale (UECG) comme option en culture polynésiennes ou, en initiation au Tahitien. La maquette pédagogique ne contient pas de cours d'initiation à la recherche. Au sein de la licence <i>EO</i>, les liens avec la recherche passent par les enseignements et par la participation à des projets collectifs. Les étudiants de L2 et de L3 ont participé au suivi de deux expéditions scientifiques menées par des membres de l'équipe pédagogique. Cette formation « à distance » ne satisfait pas à l'exigence de mise en situation de l'étudiant lui permettant l'acquisition de savoir-faire. La conduite d'enquêtes de terrain (facultatives) en L2 et L3 pour les besoins d'un projet de recherche permet une première approche de la recherche.</p>
------------------------------	---

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La description des contacts avec le milieu socio-économique ou culturel est absente du dossier. Les débouchés spécifiques anticipés par la licence <i>EO</i> sont nombreux : « bureaux d'études environnementales, des organisations non gouvernementales (O.N.G.) environnementales, des organismes de recherche publics ou privés, [...] métiers liés au tourisme environnemental (écotourisme), ou [...] métiers de l'éducation à l'environnement, etc. » Il est mentionné aussi des débouchés plus généralistes (concours de la fonction publique et de l'enseignement). La maquette des cours semble correspondre aux débouchés spécifiques. En L1 figure une UE « projet professionnel et méthodologie » mutualisée avec d'autres disciplines. Il est mentionné des « stages obligatoires en entreprise en fin d'années 1 et 2 » mais ils n'apparaissent pas dans la maquette. L'auto-appréciation sur le lien avec les entreprises conduit à une appréciation défaitiste : « Cette formation étant expérimentale et non reconduite, l'intérêt des entreprises a fortement diminué ». La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et lisible.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La licence s'appuie sur des projets professionnels ambitieux et bien adaptés (participation à deux missions scientifiques à Clipperton et à une étude sur les risques en liaison avec la Direction de la défense et de la protection civile). Un stage en entreprise est prévu mais il est théorique car il s'agit d'un stage facultatif pour les étudiants ne participant pas au voyage d'étude préparé dans le cadre des licences <i>Histoire</i> et de <i>Géographie et aménagement</i>. Ce stage apparaît donc peu valorisé alors qu'il semble donner lieu à des expériences intéressantes (sont cités des stages en « bureaux d'étude en environnement et/ou aménagement, au service d'urbanisme ou à la direction du développement rural, dans des services de l'environnement de communes). Les modalités d'évaluation de ces éléments (projets et stages) ne sont pas décrites dans le dossier.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Aucune donnée quantitative sur la mobilité ne figure dans le dossier. Trois langues étrangères (anglais, espagnol, mandarin) sont offertes à l'apprentissage. Cette offre est en adéquation avec les caractéristiques linguistiques de l'espace Pacifique. La place des langues étrangères n'est pas analysée en détail par le porteur du dossier. Les heures de langue ne sont pas réparties de façon équilibrée sur les deux semestres de l'année universitaire ce qui crée des discontinuités dans le processus d'apprentissage des langues. Finalement, il apparaît que l'international occupe une place relativement modeste au sein de la licence <i>EO</i>, ce qui limite les possibilités d'emploi dans les territoires océaniques non-francophones pour les étudiants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les éléments du dossier relatifs à ce point sont donnés sur un mode énumératif et sont trop concis pour juger des modalités de recrutement et de l'effectivité des dispositifs d'aide à la réussite des étudiants. La place du tutorat par exemple n'est pas clairement décrite (niveau de formation, volume horaire, disciplinaire ou non, etc.). Dans le cadre de la licence <i>EO</i>, les taux de réussite sont d'environ 35 % en L1, de 60 % en L2 et de 100 % en L3.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement se fait en présentiel. Les pratiques pédagogiques incluent un partage des supports de cours informatiques aux étudiants via une plate-forme numérique de l'établissement. Une préparation au C2i est offerte uniquement en semestre 4. Les étudiants bénéficient également d'une formation aux outils numériques de la géographie (systèmes d'information géographique - SIG, etc.). La place de la formation des étudiants aux nouvelles technologies n'est pas analysée dans le dossier.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le porteur renvoie au règlement des études en annexe du dossier d'évaluation des champs de formations. Le contrôle continu intégral est appliqué en L1 au niveau de l'Université. Rien n'est précisé en ce qui concerne cette licence spécifique sauf un absentéisme « très important ». Le dossier ne comporte pas d'informations factuelles sur la progressivité des modalités d'évaluation des étudiants au cours de la licence.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	Le supplément au diplôme mentionne les unités obtenues, les compétences acquises, mais pas les stages effectués et les projets professionnels auxquels l'étudiant a participé, alors que cette dernière activité est obligatoire en L3. Aucun élément du dossier ne permet d'attester de l'effectivité d'un suivi de l'acquisition des compétences dans la formation. La maquette des enseignements de L1 ne figure pas dans l'annexe descriptive du diplôme (ADD). L'intitulé de la formation figurant dans l'ADD (Environnement, Iles, Océanie) n'est pas adéquat avec celui de la mention. .
Suivi des diplômés	Il n'y a pas de précisions sur le suivi des diplômés car la formation est récente (avec une première cohorte de diplômés en 2015) et non reconduite.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>L'UPF n'organise pas de conseils de perfectionnement : « Étant donné la petite taille de l'économie insulaire, l'Université est en contact proche avec les autorités de l'État et de la Polynésie française et du monde du travail ». Dès lors, « une réunion pédagogique annuelle est organisée par le Vice-Président du Conseil des études et de la vie étudiante ». Sur le plan de l'évaluation des enseignements, il existe, à l'échelle de l'UPF, un formulaire d'évaluation par les étudiants par voie électronique, qui peut être personnalisable par les enseignants, à la fois par enseignements et de manière globale. Le taux de réponse s'établit à 33 %.</p> <p>Dans le cadre de la licence <i>EO</i>, il n'y a pas de précisions sur la présence d'étudiants aux réunions.</p>

# Observations de l'établissement

**Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016**

**Observations sur le rapport de synthèse sur l'évaluation des formations de niveau licence et master du champ S3FO170013048 - Droit, Economie, Gestion, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences, Technologie, Santé - 9840349G**

## **Licence expérimentale « Environnements Océaniques » (L)**

**Université de la Polynésie Française (Tahiti)**

**Porteur : Christian JOST**

### **Observations**

Pas d'observations, étant donné que cette licence expérimentale est en voie d'extinction.

Le **30 MAI 2016**

Le Président,



  
Pr. Eric CONTE